

Annnonce du départ à la retraite du directeur général de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale

Montréal, le 18 octobre 2021 – La Fiducie du Chantier de l'économie sociale amorce un nouveau tournant avec le départ de son directeur général, Jacques Charest. En début d'année, M. Charest a annoncé au conseil des fiduciaires qu'il entendait prendre sa retraite dès que le processus de relève serait complété. Son départ de la direction sera effectif le 15 novembre prochain, alors qu'achèvera le processus de relève à la direction. Afin d'assurer une transition ordonnée et harmonieuse, M. Charest demeurera à l'emploi de la Fiducie du Chantier à titre de conseiller spécial de la direction.

« Engagé dès l'élaboration du projet d'offrir de nouveaux produits financiers afin de répondre aux besoins et aspirations des entreprises d'économie sociale au Québec, Jacques a mené avec brio la Fiducie depuis sa création. Sous sa direction, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale n'aura cessé d'innover dans l'offre de financement. Jacques a fait preuve d'une grande compétence et d'un engagement hors du commun tout au long de l'aventure de la Fiducie. Tout le mouvement de l'économie sociale lui doit beaucoup » souligne M. Patrick Duguay, président du conseil des fiduciaires.

Le conseil des fiduciaires tient à souligner le travail accompli par Jacques Charest depuis la mise en place de la Fiducie. En à peine quinze années, la Fiducie et ses fonds associés ont réussi à regrouper autour de leurs missions des fonds de travailleurs, mutuelle d'assurance, fondations, fonds étatiques, congrégation religieuse et investisseurs privés, qui y ont investi collectivement plus de 125 M\$ permettant des investissements de près de 100 M\$ dans plus de 300 projets d'entreprises d'économie sociale.

« Cela fait maintenant plus de 15 ans que cette aventure du capital patient a commencé pour moi, mentionne monsieur Charest. Toutes ces années à travailler en collaboration avec des collègues et partenaires dédiés à une économie plus humaine m'ont permis de côtoyer des gens qui partagent cette vision de la nécessaire solidarité sociale au cœur même de la finance et de l'investissement. Je remercie les membres du conseil des fiduciaires et mon équipe qui m'ont apporté un support indispensable tout au long de ces années. On en a fait du chemin depuis une idée un peu folle en 2005. »

Le conseil des fiduciaires est persuadé que la nouvelle direction générale assurera la poursuite de la mission et du développement de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.

À propos de la Fiducie du Chantier

La Fiducie du Chantier de l'économie sociale offre du capital patient sans exigence de remboursement de capital avant 15 ans (variant de 50 000 \$ à 1,5 M\$). Ce capital patient permet de soutenir les opérations des entreprises et d'appuyer des investissements immobiliers pour le développement de nouvelles activités. À ce jour, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale a autorisé des investissements de plus de 83 M\$ générant des investissements totaux de 666 M\$ dans l'économie québécoise et engendrant la création et la consolidation de plus de 5 000 emplois.

-30—

Source : Fiducie du Chantier de l'économie sociale

Renseignements : Dominique Dupont, responsable des communications – info@fiducieduchantier.qc.ca